

Francis PORTE

Arbitre Fédéral – Formateur F.F.S.B. – Président arbitres Ligue -1 chemin de la Crouzette -11120 MIREPEISSET

Tél. : 04 68 46 09 62 -Mob.: 06 61 89 04 06

Email : pspo88@aol.com

12 septembre 2021

N° 8

BREVES D'ARBITRAGE

DIFFUSION : MM. Le Président de Ligue et Vice-Présidents – Les Conseillers Technique – Les Présidents de C.B.D.- Les Présidents des arbitres départementaux. – Les arbitres.

SPECIALE CHAMPIONNAT DES A.S

Annexe 4

- ✚ Pour chaque rencontre l'équipe doit être constituée d'au moins 7 joueurs dont 3 au moins possèdent une licence 4^{ème} division.
Vous pouvez débiter la rencontre à 6 ou 5 joueurs dont 3 de 4^{ème} division. Dans ce cas le remplacement de joueur n'est pas autorisé.
Rappel : les – de 18 ans garçons ou filles ne sont pas considérés comme 4^{ème} division.
- ✚ Pour le 2^{ème} tour point et tir chaque joueur utilise 4 boules. Au point et au tir après la 1^{ère} cible les 2 boules sont remontées à la main par les ramasseurs. Après la 3^{ème} cible idem mais 4 boules sont remontées.
A chaque tour et avant chaque épreuve les joueurs procèdent au tirage au sort, le gagnant choisit soit de lancer le but ou de débiter ou pas au 2^{ème} tour.
- ✚ La durée des 1^{er} et 3^{ème} tour est de 1 h 30.
- ✚ Le match nul et le temps mort sont autorisés en AS.
- ✚ Si la rencontre nécessite un vainqueur une épreuve supplémentaire sera disputée :
5 joueurs au point dont un 4^{ème} division
5 joueurs au tir dont un 4^{ème} division.
Les mêmes joueurs peuvent disputer les deux épreuves. Biberons et carreaux ne sont pas comptabilisés.
Tirage au sort obligatoire, même procédure de choix et ensuite on alterne un joueur de chaque équipe à chaque fois.

Francis PORTE